

DOSSIER D'INSCRIPTION
BPJEPS
Spécialité escrime pour tous

Composition du dossier

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	Contenu de la formation BPJEPS escrime <ul style="list-style-type: none"> • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aide à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning hebdomadaire / Ruban pédagogique • Objectifs contenus de formation et volume horaire • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	Certificat médical
	Calendrier 2025 - 2026

Je soussigné

Atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **14 novembre 2025**

Fait le

Signature

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

<input type="checkbox"/>	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
<input type="checkbox"/>	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense, pour les Français de moins de vingt-cinq ans.
<input type="checkbox"/>	PSC1 : Attestation de formation aux premiers secours ou prévention et secours civiques de niveau 1 (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
<input type="checkbox"/>	Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins de 3 mois (en annexe)
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes fédéraux, animateurs, éducateurs et arbitres.

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A la formation du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation
populaire et du sport - spécialité « escrime ».

Le candidat :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :Lieu de naissance :

N° S.S :

Adresse :

.....

Téléphone personnel :

Courriel :

PHOTO
OBLIGATOIRE

Le parcours du candidat :

Diplômes Escrime (joindre les justificatifs) :

.....
.....
.....
.....

Diplômes RNCP (joindre les justificatifs) :

.....
.....
.....

N° de licence FFE :

Ligue :

Club origine :

Club saison en cours :

Formation enregistrée sous le n° RNCP 40479

Situation professionnelle :

Êtes-vous inscrit Demandeur d'Emploi ? **Oui** **Non**
Date d'inscription à Pôle Emploi.....

Êtes-vous scolarisé ? **Oui** **Non**
Si oui, établissement / filière
.....

Êtes-vous en situation d'emploi ? **Oui** **Non**
À temps plein à temps partiel (Nombre d'heures mensuelles ou % ETP)
Quel type de Contrat : CDI / CDD / CAE / Contrat de professionnalisation / Apprentissage (rayer les
mentions inutiles) Autres Contrats
(Preciser lequel)

Nom de l'entreprise
Adresse.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Nom du responsable de l'entreprise.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Autre situation :
.....

Plan de financement envisagé :

OPACIF (CIF CDD/ CIF)
Nom de l'organisme financeur
.....
Adresse
.....
Code Postal Ville
..... Tel Fax Mail

Prise en charge employeur **Oui** **Non**

Prise en charge personnelle **Oui** **Non**

Stagiaire de la formation professionnelle **Oui** **Non**

*Si réponse positive au PRFQ – Programme Régional de Formation Qualifiant – financement Région)
Donner les estimations de prise en charge)*

UN DEVIS DE FORMATION SERA EMIS A L'ISSUE DU POSITIONNEMENT DU CANDIDAT

Formation enregistrée sous le n

La structure pédagogique :

Nom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Nom du Président de la structure :

Nombre de licenciés dans la structure :

Armes pratiquées dans la structure :

Type de public fréquentant la structure (baby escrime, enfant, adolescent, senior, vétéran, loisir,
compétition, handisport, sport adapté, artistique, entreprise, fitness...):

.....

Type de contrat avec la structure :

.....

Profil du poste :

.....

Nombre d'heures effectuées par semaine dans la structure :

Formation enregistrée sous le n

Le Tuteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal Ville :

Téléphone :

Courriel :

Qualités / diplômes / expériences professionnelles :

.....

.....

.....

Le tuteur intervient-il dans la structure du stagiaire : **Oui** **Non**

Si oui avec quelle fonction :

.....

Perspectives d'emploi :

Nom de la structure :

Type de contrat :

Volume horaire :

Date et signature du candidat

Formation enregistrée sous le n°

FORMATION BPJEPS ESCRIME 2026

L'institut de formation de la fédération française d'escrime est habilité par la DRAJES des Hauts de France, pour organiser la formation du BPJEPS Escrime 2026.

C'est une formation professionnelle continue, dispensée en alternance entre une structure et le centre de formation.

Cette offre de formation est, à ce jour, unique sur le territoire national. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes désireuses de se former pour ce métier et répondant aux exigences préalables. Cette formation est ouverte aux étrangers.

La certification de cette formation délivre le titre de Prévôt d'Etat Escrime.

Organisme de formation

Institut de Formation de la Fédération Française d'escrime (IFFE).

1. Adresse : 7 Porte de Neuilly, 93160 Noisy le Grand
Tel : 01 87 12 30 04 – Email : iffe@ffescrime.fr
2. Raison sociale : Association type loi 1901
3. Activités de l'organisme : Formation aux métiers de l'escrime
4. Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité en tant que prestataire de formation :
119 306 04 693
5. Président de l'organisme : Monsieur Rémy Delhomme
Tel : +33 6 84 10 60 85 Email : remy.delhomme@ffescrime.fr
6. Directeur de la formation :
7. Coordonnateur de la formation : Magali Carrier
Tel : +33 6 15 10 82 33
Email : magali.carrier@ffescrime.fr
8. Responsable administratif : Maéva LE BLANC
Tel : +33 1 87 12 30 04 - Email : maeva.leblanc@ffescrime.fr

Formation enregistrée sous le n°

Calendrier

Ouverture des inscriptions	14/09/2025
Clôture des inscriptions	10/11/2025
Dates des exigences préalables	27/11/2025
Dates des tests de sélection	27/11/2025
Dates du positionnement	27/11/2025
Date de début de la formation en centre	06/01/2026
Date de fin de la formation en centre	30/11/2026
Date de début de la formation en entreprise	19/01/2026
Date de fin de la formation en entreprise	19/12/2026
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	950
Nombre d'heures en centre/ stagiaire	600 (416 en présentiel et 184 en distanciel)
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	350
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	15

	Pour le renouvellement de la session de formation 2027
Ouverture des inscriptions	Mi-Septembre 2026
Clôture des inscriptions	Mi-Novembre 2026
Dates des exigences préalables	Fin Novembre 2026
Dates des tests de sélection	Fin Novembre 2026
Dates du positionnement	Fin Novembre 2026
Date de début de la formation en centre	Début Janvier 2027

Formation enregistrée sous le n°

Date de fin de la formation en centre	Décembre 2027
Date de début de la formation en entreprise	Janvier 2027
Date de fin de la formation en entreprise	Décembre 2027
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	950 heures
Nombre d'heures en centre/ stagiaire	600 heures (416 en présentiel et 184 en distanciel)
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	350 heures
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	15 heures

Coût de formation

Coût pédagogique : 7 067 €			Pour la session de formation
En OF 6 342 €	En Alternance 525 €	Forfait CQHA 200 €	
Frais de tests d'exigences préalables : 15 €			
Frais annexes			
Frais de restauration (prévisionnel)			Environ 3 500 €
Frais d'hébergement (prévisionnel)			
Frais de transport (prévisionnel)			Environ 2 200 €

Aide à la formation

Cette formation délivre un diplôme d'État inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

À ce titre, ce diplôme est éligible à la formation professionnelle pour les salariés.

Les stagiaires, non-salariés ou non éligibles à la formation professionnelle, doivent faire une demande d'aide auprès de l'organisme de formation de la fédération française d'escrime en remplissant un dossier spécifique. Le montant de cette aide est au maximum de 50% du coût pédagogique de la formation et sera attribué en fonction des éléments fournis.

Formation enregistrée sous le n°

Organisation détaillée de la formation en alternance

Il est rappelé que le centre de formation d'un stagiaire ne peut être en même temps son lieu d'alternance.
Le temps de travail en centre est de 600h et de 350h minimum en structure.

Le choix de placer les candidats dans une alternance régulière et harmonieuse entre les périodes de formation en centre, et leurs interventions en structure d'accueil nous permettent de voir les stagiaires s'aguerrir au fur et à mesure de leur formation sur les domaines suivants :

- Connaissance du club,
- Connaissance de l'environnement institutionnel du club,
- Reconnaître les différents publics qui fréquentent une salle d'armes (aspiration, besoin, motivation, conduite motrice, etc....)
- Initier former et perfectionner à la pratique des trois armes olympiques, du sabre maser et de l'escrime artistique et de spectacle.
- Arbitrer dans les 5 disciplines.
- Être capable d'organiser des épreuves à caractère pré compétitif au sein de la structure d'accueil,
- S'occuper du matériel d'escrime : équipements individuels de protection, équipements collectifs, équipements électriques ;
- Informer, préparer et accompagner en compétition ;
- Travailler en pédagogie individuelle et collective aux cinq pratiques.
- Mener à bien son projet d'action dans la structure.

La formation en centre

La formation en centre se déroule principalement aux CREPS de Wattignies durant 13 stages de formation de 4 jours sur 12 mois du 13 janvier 2026 au 4 Décembre 2026.

La formation en structure

Il est prévu un temps minimum de 35 heures de travail dit « en alternance » entre les différents stages au Creps de Wattignies, sur les 12 mois de présence en structure. Période de 3 à 4 semaines en moyenne.
Ce volume horaire doit permettre de travailler en structure :

- 30 heures dont 20 heures de pédagogie collective et 10 heures de pédagogie individuelle.
- 5 heures pour la gestion et l'entretien du matériel, la présence lors des réunions institutionnelles : ligue, comité départemental, CDOS, CROS, Mairie, etc.

Viens s'ajouter à ce volume horaire, le travail personnel fourni par le stagiaire dans le cadre des trois projets qu'il doit mener durant sa formation :

- Projet d'animation.
- Projet de valorisation de deux actions auprès de deux publics différents.

Ce volume peut aller à la hausse en fonction du contrat de travail passer dans le club.

Le tutorat

Le tuteur doit accompagner le travail du stagiaire. Son implication dans la formation du stagiaire est une des clés de sa réussite.

- Le tuteur est mis en copie de l'ensemble des échanges entre l'institut et le stagiaire. Le responsable pédagogique de l'IFFE contact 2 fois au minimum dans l'année le tuteur et davantage en cas de difficulté.
- Le livret de suivi d'alternance renforce le lien entre Tuteur-Stagiaire-Formateur
- Le tuteur est destinataire des bilans intermédiaires des conseils de promotion

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

La Certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

IFFE BPJEPS ESCRIME

ruban pédagogique BPJEPS Escrime pour tous 2026 (version 10/09/2025)

2025	Septembre					Octobre				Novembre				H cours	H alternance	
	semaine 36 01/09/2025	semaine 37 08/09/2025	semaine 38 15/09/2025	semaine 39 22/09/2025	semaine 40 29/09/2025	semaine 41 06/10/2025	semaine 42 13/10/2025	semaine 43 20/10/2025	semaine 44 27/10/2025	semaine 45 03/11/2025	semaine 46 10/11/2025	semaine 47 17/11/2025	semaine 48 24/11/2025			
			Ouverture Inscriptions 15-sept									clôture des inscriptions 12-nov		Positionnement 27-nov		
2026	Décembre					Janvier				Février						
	semaine 49 01/12/2025	semaine 50 08/12/2025	semaine 51 15/12/2025	semaine 52 22/12/2025	semaine 1 29/12/2025	semaine 2 05/01/2026	semaine 3 12/01/2026	semaine 4 19/01/2026	semaine 5 26/01/2026	semaine 6 02/02/2026	semaine 7 09/02/2026	semaine 8 16/02/2026	semaine 9 23/02/2026			
							Stage 1 Sabre de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 12 au 18 janvier (5 jours) Wattignies		Stage 2 Fleuret de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 26 au 29 janvier Wattignies		Stage 3 Epée de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 6 au 12 février Wattignies	Stage 4 Artistique de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 16 au 19 février Wattignies				
H cours centre						4	32	8	32	8	32	8	32			156
H alternance							15		15		15		15			45
	Mars					Avril				Mai						
	semaine 10 02/03/2026	semaine 11 09/03/2026	semaine 12 16/03/2026	semaine 13 23/03/2026	semaine 14 30/03/2026	semaine 15 06/04/2026	semaine 16 13/04/2026	semaine 17 20/04/2026	semaine 18 27/04/2026	semaine 19 04/05/2026	semaine 20 11/05/2026	semaine 21 18/05/2026	semaine 22 25/05/2026			
	Stage 5 Sabre Laser de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 2 au 5 mars Wattignies		Stage 6 COH du 16 au 19 mars Wattignies			Stage 7 Sabre de initiation à apprentissage /publics clubs du 13 au 16 avril Wattignies				Stage 8 Fleuret de initiation à apprentissage/publics clubs du 11 au 14 mai Wattignies						
H cours centre	32	10	32	10	10	32	10	10	32	10	10	10	10			198
H alternance		15		15		15		15	15		15		15			120
	Juin					Juillet				Août						
	semaine 23 01/06/2026	semaine 24 08/06/2026	semaine 25 15/06/2026	semaine 26 22/06/2026	semaine 27 29/06/2026	semaine 28 06/07/2026	semaine 29 13/07/2026	semaine 30 20/07/2026	semaine 31 27/07/2026	semaine 32 03/08/2026	semaine 33 10/08/2026	semaine 34 17/08/2026	semaine 35 24/08/2026			
	Stage 9 Epée de initiation à apprentissage /publics clubs du 1 au 4 juin Wattignies												Stage 10 Artistique de initiation à apprentissage /publics clubs du 26 au 27 août Wattignies			
H cours centre	32	10	10	10	10								32			104
H alternance		15		15												45
	Septembre					Octobre				Novembre						
	semaine 36 31/08/2026	semaine 37 07/09/2026	semaine 38 14/09/2026	semaine 39 21/09/2026	semaine 40 28/09/2026	semaine 41 05/10/2026	semaine 42 12/10/2026	semaine 43 19/10/2026	semaine 44 26/10/2026	semaine 45 02/11/2026	semaine 46 09/11/2026	semaine 47 16/11/2026	semaine 48 23/11/2026			
		Stage 11 Sabre Laser de initiation à apprentissage /publics clubs du 7 au 10 septembre Wattignies				Stage 12 approfondissement et renforcement optionnel / validation prérequis optionnel du 12 au 15 octobre Wattignies					Stage 13 approfondissement et renforcement optionnel / pré Certification du 16 au 19 novembre Wattignies					
H cours centre	10	32	10			10				6		32	10			142
H alternance	15		15	15	15			15	15		15					105
	Décembre															
	semaine 49 30/11/2026	semaine 50 07/12/2026	semaine 51 14/12/2026	semaine 52 21/12/2026	semaine 1 28/12/2026											
H cours centre																
H alternance	15	15	5													35
H distanciel																
																600
																600
																950
																Total

TESTS D'ENTREE

Les tests se dérouleront le 27 novembre 2025, au CREPS de Wattignies. Ils se composent :

- Des tests des exigences préalables (TEP)
- Des tests de sélections
- Du positionnement

Modalités des tests d'exigences préalables pour l'entrée en formation

- Le candidat réalise 3 assauts en cinq touches de trois minutes maximum chacun ((en fonction de l'option choisie
- Le candidat arbitre un assaut en cinq touches de trois minutes maximum dans l'arme de son choix
- Le candidat prend une leçon individuelle de huit à dix minutes maximum (en fonction de l'option choisie

Le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants est dispensé des TEP :

- Le diplôme fédéral d'éducateur 2 escrime (Epée, Fleuret ou Sabre)
- Le CQP escrime
- Le certificat de spécialisation « escrime » associé aux spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
- Les titulaires des UC3 et ou UC4 du BPJEPS spécialité « éducateur escrime » mention « escrime » RNCP 28573
- Est également dispensé de cette vérification, le sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport.

Les candidats en situation de handicap sont invités à nous contacter en amont de l'inscription pour mettre en place un parcours spécifique dans la mesure du possible.

- Dates et lieu :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné , Docteur en médecine, certifie

que Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

.....

Né(e) le.....à

Ne présente aucune contre-indication

A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DE L'ESCRIME

Fait à....., le.....

Cachet et signature du praticien

(1) Rayer les mentions inutiles

Equipe Pédagogique

- Magali Carrier Professeur de sport Coordinatrice de la formation, formateur BC1 et BC3
- Delengaigne Stéphan DES Escrime formateur et référent pédagogique BC3
- Robinet Davis BEES 2eme degré Formateur BC1 et BC2
- Rosnet Elisabeth BEES 2eme degré Formateur BC1
- Bourdageau Maxime Professeur de sport Formateur Physiologie et anatomie BC3
- Rakoute Laurence Professeur de sport formateur Lutte contre les violences BC1
- Hanicotte Olivier Professeur de sport formateur BC3
- Equipe Technique Régionale ligue des Hauts de France formateurs BC3
-